

La Communauté de Communes de l'Andelle

- Le territoire
 - Les instances
 - Les missions et les compétences de la CdCA
 - Les équipements et les structures
 - Les services
 - Le budget
 - Les temps forts de 2013
-

Un territoire attractif

- Le développement économique
 - Soutenir l'emploi
 - L'aménagement du territoire
-

Un territoire au service de l'environnement

- Les dispositifs pour l'amélioration de l'habitat
 - Le Service Public d'Assainissement Non Collectif
 - La voirie
 - L'éclairage public et les illuminations
 - Les transports
 - Le partenariat avec l'IME d'Ecouis
-

Un territoire solidaire, plus proche de ses habitants

- Le projet éducatif de territoire
 - Le pôle petite enfance
 - Pour les seniors
 - La Maison de l'Andelle, un lieu d'écoute
-

Un territoire jeune, dynamique et ouvert

- L'action culturelle
 - L'action jeunesse et sport
 - La communication
-

p. 4

- p. 4
- p. 5
- p. 6
- p. 7
- p. 8
- p.12
- p.14

p. 16

- p.16
- p.17
- p.18

p. 19

- p.19
- p.19
- p.20
- p.20
- p.20
- p.20

p. 21

- p.21
- p.22
- p.24
- p.25

p. 26

- p.26
- p.28
- p.31

Présentation

Créée en 1992, la Communauté de Communes de l'Andelle (CdCA) regroupe, depuis le 1^{er} janvier 2013, 19 communes.

Située dans l'Eure, en Région Haute-Normandie, la CdCA est soucieuse de créer un espace de solidarité dynamique. Les dix-neuf communes membres mutualisent leurs moyens et mènent ensemble des actions pour développer des prestations de qualité et des services qui répondent au plus près des attentes de la population.

La Communauté de Communes de l'Andelle s'engage au quotidien en prenant en compte les grands enjeux de notre époque : développement économique, emploi des jeunes, transport, logement, respect de l'environnement, équilibre entre les territoires, solidarité... Elle compte aujourd'hui près de 16 800 habitants.





J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités de la Communauté de Communes de l'Andelle pour l'année 2013. Ce document présente, de façon synthétique, les actions de notre collectivité et de ses différents acteurs.

Il s'adresse donc aux élus des communes mais aussi à leurs citoyens. Il permet de mieux cibler les champs d'action de la Communauté de Communes de l'Andelle : son territoire, son fonctionnement, ses compétences et ses spécificités.

2013 est une année de changements importants pour la CdCA. En effet, les communes d'Amfreville-lès-Champs, Fleury-sur-Andelle, Gaillardbois-Cressenville, Radepont et Renneville ont intégré notre établissement permettant ainsi d'unifier notre territoire et entraînant la modification de nos statuts notamment en accueillant de nouveaux délégués au sein du conseil communautaire.

Dans le même temps, deux nouvelles compétences ont été transférées à notre

collectivité. Désormais, l'amélioration de l'habitat et la voirie sont assurées par la CdCA. L'intégration de cette dernière compétence nous a conduits à repenser notre fiscalité afin de préserver les finances des communes et des ménages.

Les élus ont donc décidé d'adopter la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), seul dispositif permettant de ne pas augmenter les impôts des ménages.

L'année 2013 a également été marquée par la décision des élus d'apporter un soutien technique et financier à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, dans le cadre de la rédaction d'un Projet Educatif de Territoire intercommunal. Les communes conservent la compétence et restent donc responsables de l'organisation des temps, mais s'inscrivent dans ce partenariat avec la CDCA. A travers ce projet, les élus offrent une véritable opportunité en termes de réussite éducative à tous les enfants du territoire, qu'ils soient scolarisés dans une petite école de village ou dans un centre bourg.

Le rôle de la Communauté de Communes de l'Andelle est déterminant pour l'avenir de notre territoire. Au fil des pages, vous découvrirez l'ensemble des actions et dispositifs de notre collectivité qui offre des services de qualité à la population en mutualisant ses moyens, qu'ils soient humains, financiers ou techniques.

Ce rapport, je l'espère, saura traduire le dynamisme de la Communauté de Communes de l'Andelle, l'enthousiasme de élus qui la servent et la passion des agents qui y travaillent. Je les remercie, à cet égard, pour leur engagement.

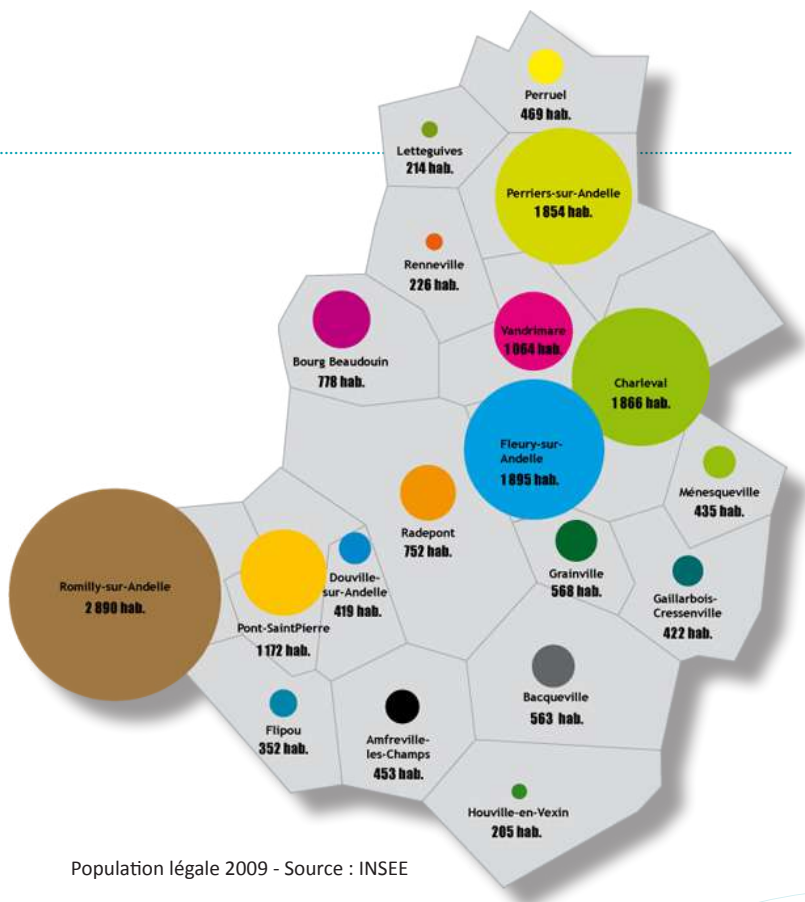
Philippe Gérics

*Président de la Communauté
de Communes de l'Andelle*

Le Territoire

La CdCA en chiffres en 2013

- 19 communes
- 16 837 habitants (en 2012)
- 165 km² de superficie
- 123 habitants au km²
- 7 800 logements dont plus de 90% sont des résidences principales
- 56 élus



AMFREVILLE-LES-CHAMPS

2 délégués

Bernard TORAL
Lindy OMNES

BACQUEVILLE

2 délégués

Roger COLLETTE
Anne-Marie HACQUARD

BOURG-BEAUDOUN

3 délégués

Didier FLECHE
Michel GREVEREND
Philippe HALOT

CHARLEVAL

5 délégués

Dominique CHEMIN
Ginette COEFFIER
Jean DU MESNIL ADELEE
Denis LEBAILLIF
Jean-Paul PICARD

DOUVILLE-SUR-ANDELLE

2 délégués

Jean-Claude BARTHEZ
Michel CRAMER

FLEURY-SUR-ANDELLE

5 délégués

Jean-Claude REMY
Michel STIRNEMANN
Nicole LENUD
Daniel DOROSARIO
Jean-Pierre LEFEBVRE

FLIPOU

2 délégués

Christian BREANT
Emile VIGNEUX

GAILLARBOIS-CRESSEVILLE

2 délégués

Joseph Sylvestre GARCIN
Eric FERREIRA

GRANVILLE

2 délégués

Françoise ASSELINE
Daniel BLAVETTE

HOUILLE-EN-VEXIN

2 délégués

Edouard TOPCZYNSKI
Gilles LEBRETON

LETTEGUVES

2 délégués

Didier AUBER
Jean-Luc ETUR

MÉNESQUEVILLE

2 délégués

Alma CAVE
Christian LEFEBVRE

PERRIERS-SUR-ANDELLE

5 délégués

Florence DUPART
Gérard DUVAL
Philippe GERICS
Michel LEMAITRE
Jacky MUTEL

PERRUEL

2 délégués

Claude PHILIPPE
Patrick RICHARD

PONT-SAINT-PIERRE

4 délégués

Franck ADAM
Ferdinand DUBOIS
René DURIEZ
Valérie LAVIGNE

RADEPONT

3 délégués

Françoise FOURNIER
Nathalie LAYET-BEIGLE
Patrick MINIER

RENNEVILLE

2 délégués

Gilles VIEILLARD
Alain COZETTE

ROMILLY-SUR-ANDELLE

6 délégués

Patrice ADAM
Detlef KUHN
Valérie DELABRIERE
Bernard HURAY
Jean-Luc ROMET
Frédéric VIEUX

VANDRIMARE

3 délégués

Lionel BEZIRARD
Charles CHANGEY
Jacques POLETTI

Les instances

Les instances de la CdCA sont composées de différentes commissions thématiques, du bureau où sont présents les vice-présidents, et du conseil communautaire où siègent les élus des communes membres de la CdCA.

• Les commissions

La CdCA a instauré 6 commissions thématiques traitant chacune d'un domaine d'intervention particulier. Lieux de concertation et de débats, ces instances ont un rôle consultatif dans l'élaboration des projets et des actions menées par la CdCA. Elles se réunissent régulièrement afin de débattre des projets et de proposer des orientations au bureau et au conseil communautaire, avec l'appui des techniciens.

• Le bureau

Le bureau est composé du président et des 12 vice-présidents. Ils ont été élus pour 6 ans parmi les membres du conseil communautaire. C'est l'organe exécutif de la structure. Il prépare l'ordre du jour du conseil et valide les projets.

• Le conseil communautaire

Il est composé de 56 délégués issus des conseils municipaux des 19 communes membres. Il se réunit environ une fois par trimestre et règle, par délibérations, les dossiers relevant des compétences de la CdCA.

Chaque commune est représentée par 2 à 6 délégués en fonction du nombre d'habitants. Ils sont désignés par le conseil municipal.

> En 2013 :

80 délibérations et 211 arrêtés ont été pris par le conseil communautaire.

- Le président :

Philippe Gérics

Il prépare les délibérations du conseil communautaire. Il est l'ordonnateur

des dépenses et prescrit l'exécution des recettes de la communauté. Il dirige l'ensemble des services intercommunaux et représente la communauté de communes en justice.

- Commission administration générale

Jacques Poletti - 1^{er} vice-président :

Finances et statuts

Philippe Halot - 2^{ème} vice-président :

Communication

- Commission aménagement du territoire et cadre de vie

Claude Philippe - 3^{ème} vice-président :

Environnement et travaux

Émile Vigneux - 4^{ème} vice-président

Aménagement du territoire

- Commission développement économique et emploi

Franck Adam - 5^{ème} vice-président :

Emploi

Michel Cramer - 6^{ème} vice-président :

Economie

- Commission action culturelle et tourisme

Gilles Lebreton - 7^{ème} vice-président :

Culture

Jean-Luc Étur - 8^{ème} vice-président :

Tourisme

- Commission sport et jeunesse

Jean-Luc Romet - 9^{ème} vice-président :

Sport

Roger Collette - 10^{ème} vice-président :

Jeunesse

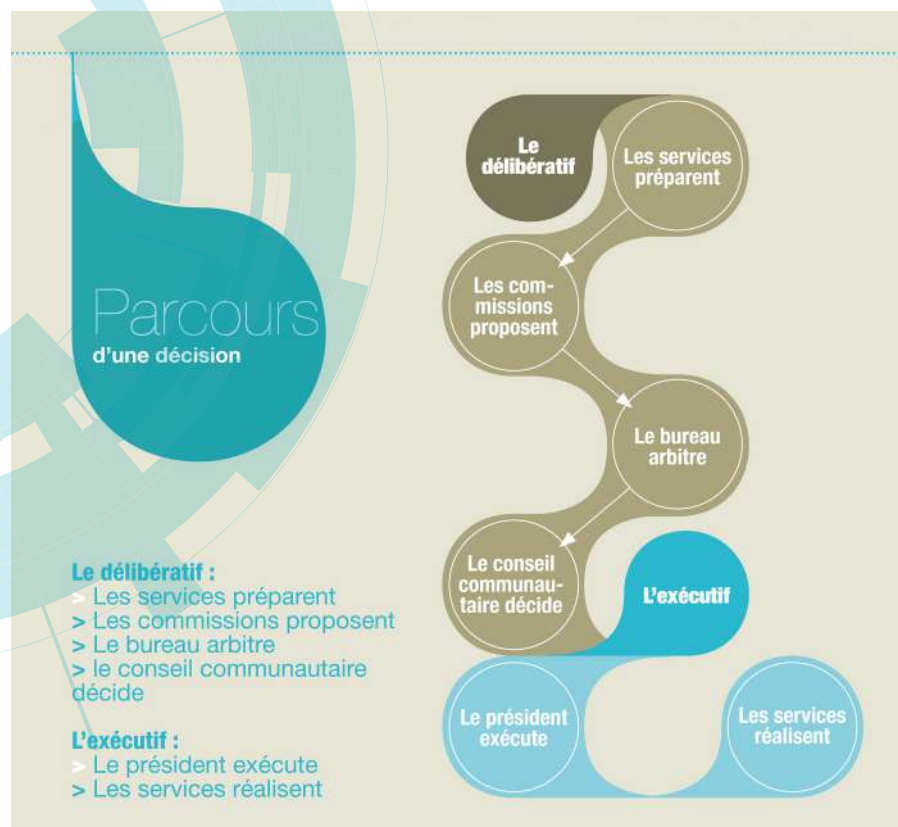
- Commission services aux personnes

Denis Lebaillif - 11^{ème} vice-président :

Action sociale

Daniel Blavette - 12^{ème} vice-président :

Petite enfance



Les missions et les compétences

La Communauté de Communes de l'Andelle garantit une gestion plus efficace et plus économique des compétences, des moyens techniques et des ressources humaines indispensables au fonctionnement des communes de son territoire. Elle exerce des compétences obligatoires et des compétences optionnelles déterminées par les élus afin d'améliorer quotidiennement la vie des habitants.

Les compétences obligatoires

Aménagement du territoire

- Création et aménagement de Zones d'Activités Economiques d'intérêt communautaire.
- Suivi de l'élaboration et mise en œuvre du SCOT dans le cadre de l'adhésion au syndicat mixte du Pays Vexin Normand.
- Réalisation d'aménagements touristiques d'intérêt communautaire (aménagement, entretien et gestion d'aires de camping cars).

Actions de développement économique

- Gestion et entretien des Zones d'Activités Economiques d'intérêt communautaire.
- Acquisition de réserves foncières pour l'aménagement de zones d'activités d'intérêt communautaire.
- Acquisition, construction, entretien, aménagement et mise à disposition, en location ou vente, aux entreprises, de bâtiments à usage artisanal, commercial ou industriel d'intérêt communautaire.

Les compétences optionnelles

Protection et mise en valeur de l'environnement

- Gestion de l'assainissement non collectif dans le cadre d'un SPANC.
- Collecte et traitement des déchets et assimilés.

Voirie

- Travaux d'entretien courant de la voirie communale.
- Emprise de la voie avec la chaussée, les accotements, les fossés, les talus.
- Ouvrages d'assainissement nécessaires à l'écoulement des eaux de chaussée, à l'exclusion des collecteurs et réseaux d'eaux usées et pluviales installées sur le domaine public.
- Signalisation verticale de direction et de police.
- Signalisation horizontale y compris les passages pour piétons, les marquages pour stationnement.
- Politique du logement et du cadre de vie
- Politique de réhabilitation du logement dans le cadre d'une OPAH et/ou d'un PIG.
- Acquisition, gestion et entretien des illuminations de Noël.

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

- Construction, gestion et entretien des plateaux multisports.
- Construction, gestion et entretien des gymnases rattachés aux collèges de Romilly-sur-Andelle et Fleury-sur-Andelle.
- Aménagement, gestion et entretien de la base de canoë-kayak.

Action sociale d'intérêt communautaire

- Action en faveur du maintien à domicile des personnes âgées :
 - gestion (investissement et fonctionnement) d'un service d'aide à domicile
 - gestion (investissement et fonctionnement) d'un service de portage de repas à domicile
- Mise en œuvre de la politique de petite enfance par la création, l'entretien et la gestion de crèches, haltes garderies, relais assistantes maternelles et ludothèques.
- Soutien aux projets jeunes dans le cadre d'un contrat temps libre.

Les compétences facultatives

- Politique d'animation et de valorisation du territoire par l'organisation ponctuelle d'événements sportifs, culturels et touristiques d'intérêt communautaire
- Politique en faveur des activités sportives par l'intervention d'éducateurs sportifs dans les écoles primaires publiques et les associations à vocation sportive.
- Organisation d'une saison culturelle d'intérêt communautaire dans le cadre d'une politique concertée.
- La Communauté de communes de l'Andelle pourra, conformément aux dispositions de l'article L 5211-4-1 du CGCT, assurer certaines prestations de service à ses communes membres :
 - entretien de l'éclairage public
 - transport scolaire pour l'enseignement pré-élémentaire, élémentaire, secondaire et de l'enseignement supérieur, dans le respect de la délégation du Conseil Général.*Par dérogation, les services d'une commune membre peuvent tout ou partie être mis à disposition de la communauté de communes.*

Les équipements et les structures

-  Plateaux sportifs
-  Ecole de football
-  ZAE
-  Structures petite enfance (RAM crèches)
-  Réserve foncière "Trianel"
-  Maison de l'Andelle
-  Village d'artisans
-  Bâtiment locatif

Les véhicules de la CdCA
 La CdCA dispose d'un parc de 7 véhicules qui lui permet d'effectuer ses missions de service public.

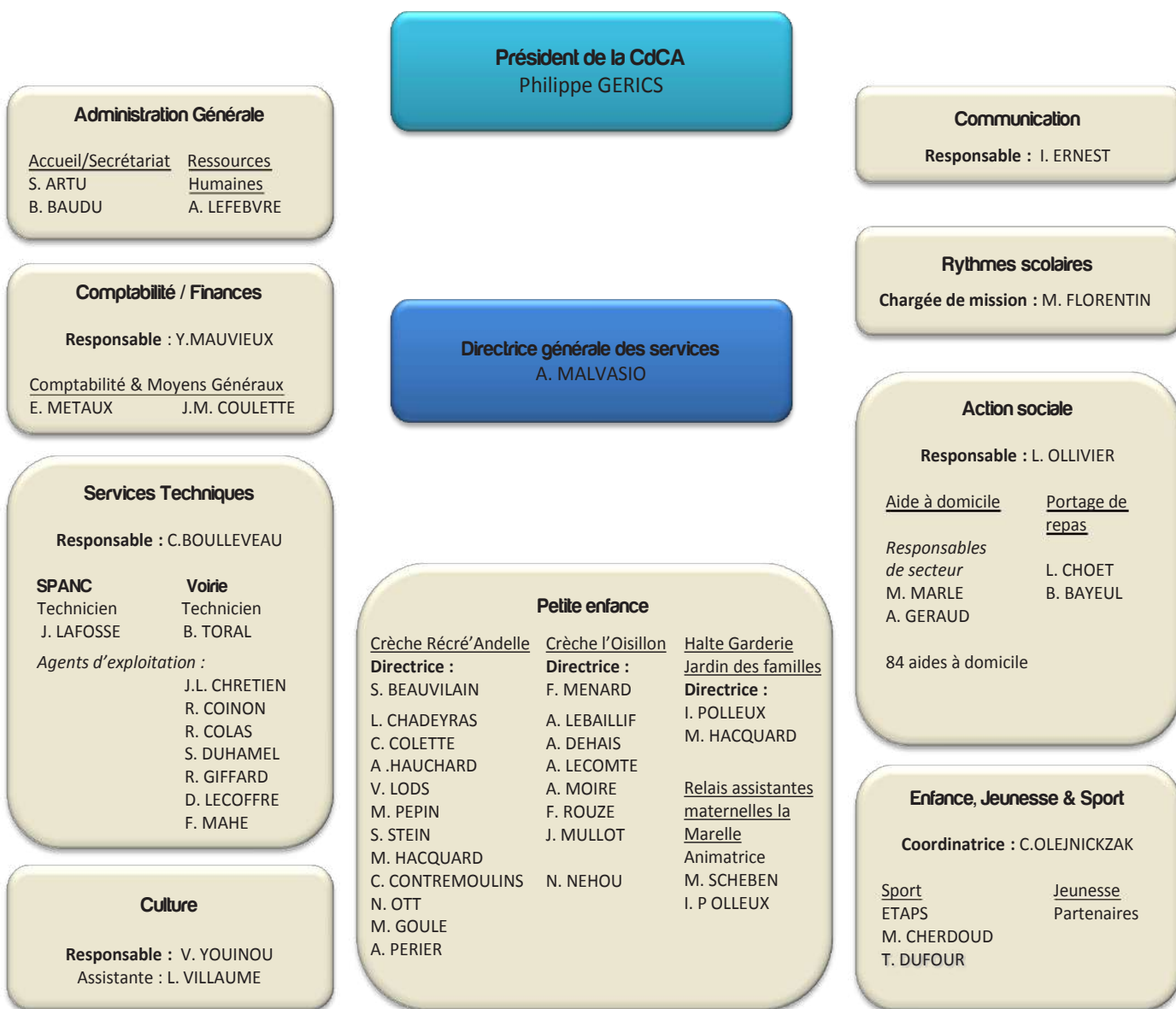


En 2013, la CdCA a fait l'acquisition de deux terrains en réserve foncière sur la Zone d'Activités du Château d'eau.

Les services

L'organigramme

Les missions définies par les élus de la Communauté de Communes de l'Andelle (CdCA) sont mises en oeuvre par l'ensemble des services.



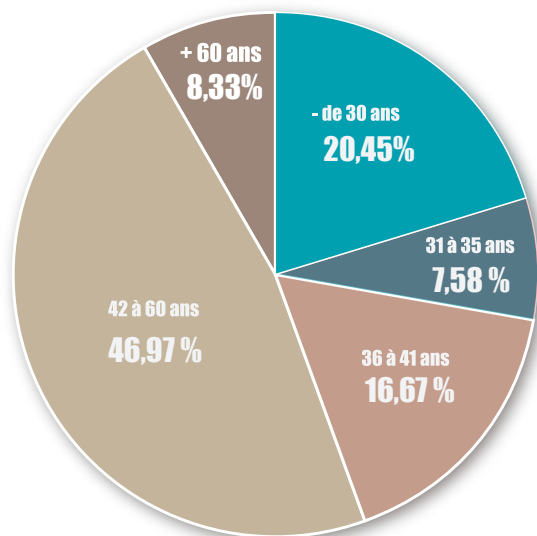
Les ressources humaines en quelques chiffres

En 2013, les effectifs de la CdCA se sont étoffés notamment par le transfert de la compétence voirie et le recrutement d'une coordinatrice chargée de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

• Les effectifs au 31 décembre 2013
(hors vacataires et saisonniers)

Filière	Titulaires			Non titulaires			Total
	Catégorie			Catégorie			
	A	B	C	A	B	C	
Administrative	1	3	3	2	2	2	13
Animation	-	-	-	-	1	-	1
Médico sociale	Aide	-	6	-	-	78	84
	Autres	-	1	9	-	2	7
Technique	-	2	10	-	1	-	13
Sportive	-	1	-	-	1	-	2
TOTAL	36			96			132

• Répartition par tranche d'âge dans les différents services



• Répartition hommes / femmes dans les services

- **Nombre d'hommes** : 12 (dont 8 travaillant au service voirie, 4 dans les services généraux).

- **Nombre de femmes** : 120 (81 travaillent pour le service d'aide à domicile et 39 dans les services généraux)

- La CdCA employait 9 travailleurs handicapés dont 4 travaillent au service d'aide à domicile,
- 2 agents sont en disponibilité,
- 1 agent a été titularisé au grade d'adjoint administratif 2^e classe,
- 1 agent a été titularisé au grade de rédacteur,
- 1 agent a été titularisé au grade d'auxiliaire de puériculture,
- 1 agent a été stagiairisé sur le grade d'attaché.

Au 31 décembre 2013 :



Le plan de formation 2013

Au total, 37 agents ont bénéficié de ce plan pour un total de 141 jours de formation. Cela représente 62 jours supplémentaires de formation par rapport à 2012 pour les agents de la CdCA. Ce chiffre illustre la volonté des élus de permettre aux agents de se professionnaliser tout au long de leur carrière afin d'améliorer la qualité des services.

- > 15 agents ont bénéficié de la formation continue soit 30 jours de formation et 22 aides à domicile ont suivi 111 jours de formation continue.
- > 2 agents ont suivi une préparation aux concours de la Fonction publique.

Les mouvements du personnel

En 2013, le mouvement du personnel est de 38 entrées et de 21 sorties.

ENTRÉES	MOTIF	POSTE
11 agents sociaux 2e classe	Remplacement	Aide à domicile
4 agents sociaux 2e classe	Recrutement	Aide à domicile
4 agents sociaux 2e classe	Recrutement	Intervenante auprès d'enfants
1 agent social 2e classe	Remplacement	Intervenante auprès d'enfants
2 rédacteurs	Recrutement	Assistentes ressources humaines
1 éducateur territorial des APS	Recrutement	Educateur physique et sportif
2 attachés	Mutation	Communication/Rythmes scolaires
1 adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Recrutement	Responsable de secteur
1 adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Transfert de personnel	Agent de voirie
2 techniciens	Recrutement	Technicien SPANC
1 technicien	Transfert de personnel	Agent de voirie
4 adjoints techniques principaux 2e classe	Transfert de personnel	Agent de voirie
3 adjoints techniques 2e classe	Transfert de personnel	Agent de voirie
1 adjoint technique 2e classe	Remplacement	Agent d'entretien
TOTAL : 38		

SORTIES	MOTIF	POSTE
1 rédacteur	Fin de contrat	Communication
4 agents sociaux 2e classe	Départ en retraite	Aide à domicile
1 rédacteur	Mutation	Coordinateur jeunesse
1 rédacteur	Refus de renouvellement	Assistant Ressources humaines
1 technicien	Refus de renouvellement	Technicien SPANC
1 agent social 2e classe	Démission	Aide à domicile
9 agents sociaux 2e classe	Fin de contrat	Aide à domicile
1 agent social 2 ^{ème} classe	Fin de contrat	Intervenante auprès des enfants
2 adjoints administratifs 2e classe	Fin de contrat	Responsable de secteur
TOTAL : 21		

L'absentéisme

	2013	2014
Administratif	1.07 %	0 %
Animation	1.32 %	0 %
Médico-social	2.82 %	10 %
Aide à domicile	6.89 %	13 %
Technique	32.54 %	2 %
Sport	0.66 %	0 %

Mode de calcul de l'absentéisme

Ce calcul du taux d'absentéisme prend en compte les absences pour maladie ordinaire : hospitalisation et maladie professionnelle.

Les absences pour maternité, congés pathologiques, congés de longue durée, les longues maladies et les graves maladies ne sont pas prises en compte.

Nombre de jours théoriques de travail à l'année : 228 jours.

Le rapport d'activités du service de la médecine professionnelle

Le médecin du travail établit un rapport d'activité qu'il est tenu d'adresser à l'autorité territoriale.

Les visites médicales sont réalisées par le D^r Caroline Van Doren, médecin du travail au centre de gestion de l'Eure.

En 2013, 56 visites ont été réalisées. Les visites médicales systématiques se font tous les deux ans afin de promouvoir les actions du médecin sur le terrain.

Le Comité Technique Paritaire (CTP)

Selon la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, un CTP est créé dans chaque collectivité ou établissement public qui emploie au moins 50 agents.

Le CTP doit être consulté si l'application d'une nouvelle mesure est susceptible d'entraîner des modifications ou des conséquences sur l'organisation générale des services ou l'organisation du travail des agents.

Le CTP peut être réuni par la collectivité afin d'amener une réflexion sur les métiers, les orientations générales de la collectivité, la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences. En 2013, le CTP s'est réuni une fois le 6 décembre 2013 pour évoquer :

- La modification du temps de travail d'un agent du portage de repas,
- La présentation de la nouvelle organisation des services,
- La modification de la périodicité du reversement du régime indemnitaire,
- L'organisation du temps de travail,
- L'avancement de grade de deux agents.

Les agents membres du CTP ont abordé, à leur demande, les thèmes suivants :

- La prise en charge d'une partie de la mutuelle et prévoyance des agents par la collectivité,
- La mise en place d'un règlement intérieur.

L'action de l'agent de prévention

L'agent de prévention se doit de mettre en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité pour les agents.

Toute collectivité doit désigner un agent de prévention. Sa mission est de conseiller et d'assister l'autorité territoriale sur :

- La prévention des dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents.
- Les problèmes d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dont il a connaissance.

- les solutions nécessaires et adaptées afin de mettre en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.
- L'amélioration des conditions de travail des agents.

Depuis 2012, le centre de gestion du Département de l'Eure a mis à disposition des collectivités locales et des établissements affiliés, un Service de Prévention, Hygiène, Sécurité. Il se doit de répondre aux besoins spécifiques des élus en matière d'hygiène et de sécurité et développer la prévention dans chaque collectivité.

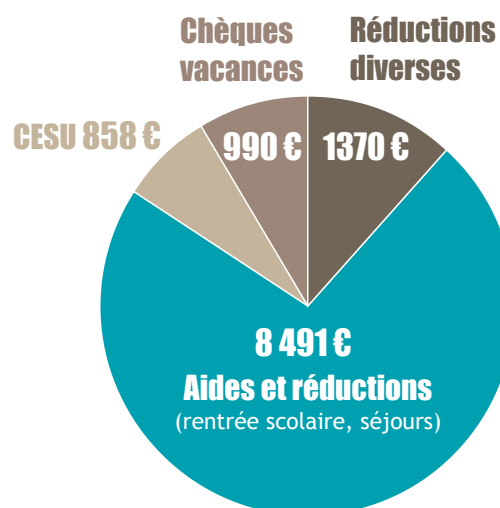
Le Comité National d'Action sociale

La CdCA adhère au CNAS depuis 2007. Cet organisme propose différentes prestations qui permettent d'améliorer les conditions de vie du personnel de la fonction publique territoriale.

Le coût de la cotisation au titre de l'année 2013 s'élève à 25 242 € pour l'ensemble du personnel.

Total des prestations : 12 487 €

Prêts : 6000 €



Le budget

En 2013, le montant des dépenses de fonctionnement de la Communauté de Communes de l'Andelle s'élevait à 13 984 355,12 euros. Le montant total des recettes de la CdCA était de 15 231 771,71 euros.

Au 1^{er} janvier 2013, la CdCA a adopté le régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) suite au transfert de la compétence voirie et à l'extension du périmètre du territoire à 5 nouvelles communes : Amfreville-les-Champs, Fleury-sur-Andelle, Gaillardbois-Cressenville, Radepont et Renneville.

Les ressources de la CdCA

• La fiscalité

En janvier 2013, la Communauté de Communes de l'Andelle a opté pour le régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). L'intégration du syndicat de voirie au 1^{er} janvier 2013 a conduit les élus à réévaluer les dispositions fiscales de la CdCA. Afin de ne pas faire peser cette réévaluation sur les ménages tout en assurant le maintien nécessaire des ressources de la CdCA, les élus ont opté pour la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU).

Aujourd'hui, le passage à la FPU se traduit, pour les professionnels implantés dans les communes membres, par l'unification de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) au profit de la seule Communauté de Communes qui en perçoit l'intégralité du produit et en fixe un taux unique applicable sur l'ensemble de son territoire. Ce taux d'imposition unique sera appliqué après une période lissée sur 10 ans.

• Les dotations de l'État

Elles sont composées de dotations de fonctionnement et de dotations de compensation.

• Les subventions

Elles proviennent principalement de l'État, de la Région, du Département et de la Communauté Européenne.

• Les produits des services et de gestion courante

Ils sont versés par des administrations (par conventions avec des communes), par des associations (pour les transports par exemple) ou par des particuliers (crèches, portage de repas, aides à domicile). Pour les locations de bâtiments ou de bureaux, la CdCA perçoit des loyers.

• La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Elle est perçue par la CdCA qui a confié la gestion des déchets au SYGOM.

Le compte administratif 2013

La Communauté de Communes de l'Andelle gère 9 budgets, soit 1 budget principal, 1 budget aide à domicile, 1 budget SPANC, 2 budgets bâtiments locaux, 4 budgets zone d'activité économique. La synthèse des comptes administratifs 2013 a été votée et approuvée le 19 juin 2014.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses :	11 033 814,36 €	Dépenses :	2 950 540,76 €
Recettes :	12 263 062,91 €	Recettes :	2 968 708,80 €
Résultat de la section :	+ 1 229 248,55 €	Résultat de la section :	+ 18 168,64 €
Résultat reporté N-1 :	+ 515 977,41 €	Solde d'investissement N-1 :	- 912 304,04 €
Excédent de clôture :	+ 1 745 225,96 €	Déficit :	- 894 136,00 €
Résultat net : 851 089,96 €			

Il faut prendre en compte les restes à réaliser de la section d'investissement à savoir : les dépenses pour un montant de 731 138,34 € et les recettes pour 654 307,92 €.

La dette

La dette de la Communauté de Communes de l'Andelle se compose de 22 emprunts au 31 décembre 2013. Les annuités d'emprunt payées, en 2013, s'élèvent à 831 57,76 euros. La Communauté de Communes de l'Andelle n'a pas contracté de nouvel emprunt.

L'encours de la dette (7 763 092,59 €) par habitant de la Communauté de Communes de l'Andelle est de 461,07 € pour 2013. Il est en augmentation par rapport à 2012 suite à l'intégration de la dette du Syndicat de Voirie au budget de la CdCA au 1^{er} janvier 2013.

Il convient cependant de calculer un encours de la dette rectifié. En effet, les annuités d'emprunts pour la construction du Village Artisans et pour le Bâtiment Locatif sur la zone d'activité des Hautes Rives sont remboursées

par les loyers perçus.

L'encours de la dette rectifié (5 187 024,08 €) par habitant s'élève à 308,07 €. Les investissements financés par l'emprunt, les emprunts arrivant à terme et l'autofinancement permettent à la Communauté de Communes de l'Andelle de maîtriser son endettement.

Définition : l'encours de la dette est le montant total du capital restant dû à un moment donné.

		31/12/2012	31/12/2013
Évolution de la dette entre 2012 et 2013	Dette à l'origine	5 543 661,55 €	8 984 232,27 €
	Capital restant dû	4 321 305,40 €	7 763 092,59 €
	Intérêts payés	193 632,40	305 311,02
	Capital payé	234 366,83	526 264,74 €

Les taux d'imposition

En 2013, il n'y a pas eu d'augmentation des taux d'imposition pour les ménages. Le taux d'imposition de la CFE fixé à 46,85% sera appliqué après une période lissée sur 10 ans.

		Taxes	Taux	Produit
Taxes directes locales pour l'année 2013	Taxe habitation		3.56 %	432 967 €
	Taxe foncière sur bâti		6.00 %	602 822 €
	Taxe foncière sur non bâti		14.75 %	693 232 €
	Cotisation foncière entreprises		46.85 %	1 796 207 €
TOTAL				2 925 228 €

Les temps forts de 2013



Une nouvelle compétence : la voirie

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Communauté de Communes de l'Andelle est chargée de la compétence Voirie. Ce transfert intervient avec l'entrée à la CdCA des communes d'Amfreville-lès-Champs, Fleury-sur-Andelle, Gaillardbois-Cressenville, Radepont et Renneville. Le périmètre du territoire étant désormais identique à celui de l'ex-syndicat de voirie de Fleury-sur-Andelle, celui-ci a été intégré afin de répondre aux objectifs fixés par le schéma départemental de coopération intercommunale.



Gestion en direct de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat

Jusqu'alors déléguée au Syndicat Intercommunal pour l'Etude et le suivi d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Canton de Fleury sur Andelle, la compétence pour l'amélioration de l'habitat est désormais gérée par les services de la CdCA depuis le 1^{er} janvier 2013.



La coordination de la réforme des rythmes scolaires

Le 20 juin 2013, le conseil communautaire a décidé, dans le cadre de ses compétences sport et culture, de proposer à ses communes membres, un soutien technique et financier à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, dans le cadre de la rédaction d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT) intercommunal. L'ensemble des communes a approuvé cette décision à l'unanimité et matérialisé son engagement par voie de délibération fin 2013.



Deux nouvelles actions jeunesse

La Communauté de Communes de l'Andelle met en place des dispositifs d'aide spécialement dédiés aux jeunes. En 2013, on notera le premier succès de l'opération Sac Ados et l'aide au permis B. Près d'une quarantaine de jeunes de la vallée a bénéficié de ce dispositif gagnant-gagnant.



Création d'un guichet unique pour les structures petite enfance

Afin de simplifier les démarches dans la recherche d'un mode d'accueil, la CdCA a mis en place un guichet unique géré par le service petite enfance qui est proposé aux parents et futurs parents qui résident sur la Communauté de Communes de l'Andelle.



Un 1^{er} tremplin de musiques actuelles

Le service culturel a lancé son premier Tremplin de Musiques Actuelles le 22 mars 2013. Le groupe AaRSCEN a remporté deux jours de studio pour enregistrer ses titres.



Temps de Cuivre en résidence

C'est avec l'association « Temps de Cuivres » que la CdCA a entamé une nouvelle résidence. Cet ensemble mène, depuis de nombreuses années, une activité artistique riche qui a pour ambition la découverte des cuivres mais surtout de la musique et des artistes.

Temps de Cuivres a séjourné durant cinq semaines dans plusieurs communes et s'est produit sur plusieurs événements musicaux programmés tout au long de la saison.



Succès de la saison culturelle 2012-2013

La saison 2012-2013 a rencontré un véritable succès. Elle a su fidéliser un public déjà conquis et attirer de nouveaux spectateurs. En quelques chiffres :

- 2175 personnes pour les spectacles tout public,
- 1412 personnes pour les représentations scolaires,
- 1064 personnes ont participé aux animations et aux premières parties de spectacle,
- 1874€ de recettes billetterie.



Le Sport ma Santé change de main

En 2013, le service des sports a coordonné l'action Le Sport ma Santé engagée par le centre social Espace libre de Charleval. Pour cette première édition, la CdCA a remporté un vif succès avec plus de 1000 personnes au rendez-vous.

Le développement économique

Le développement économique est l'une des compétences forte exercée par la Communauté de Communes de l'Andelle. La CdCA participe à la défense de l'emploi :

- En menant une politique de valorisation et de développement économique qui favorise l'implantation et le maintien des entreprises sur son territoire.
- En mettant à la disposition des habitants des services qui facilitent la recherche d'emploi.

Depuis sa création, la CdCA a aménagé 3 zones d'activités à Charleval, Bourg Beaudouin et Romilly-sur-Andelle. Après la réalisation du village d'artisans à Charleval, un bâtiment locatif a été construit à Romilly-sur-Andelle. En 2013, la CdCA a fait l'acquisition de 2 terrains en réserve foncière sur la ZAE du Château d'eau à Romilly-sur-Andelle.

Occupation des zones d'activités de la CdCA et du village d'artisans au 31 décembre 2013

ZAE LA VENTE CARTIER À CHARLEVAL



ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS INSTALLÉES

Ambulances de l'Andelle	Maison de l'Andelle
Aptar	Nacelles assistances
Bonay	Normandie Logistique
Chapelle	Village d'Artisans
JBF	

Il reste un terrain de 3 000 m² à vendre et 11 566 m² de terrains disponibles sur la tranche 4.

ZAE LA MALADRERIE À BOURG BEAUDOUIN



ENTREPRISES INSTALLÉES

Bâti Pro G	Réalivert
Dielna	SMTI
Garuda Sports	Transports Vieillard
Phil'Car	

ZAE DES HAUTES RIVES À ROMILLY-SUR-ANDELLE



ENTREPRISES INSTALLÉES

Asabloy (ex Portafeu) installé dans le bâtiment de la CdCA
Briffault-Gazfio

Elu délégué à l'Emploi :
M. Franck Adam - 5^{ème} Vice président

Elu délégué à l'Économie :
M. Michel Cramer - 6^{ème} Vice président

Elu délégué à l'aménagement du territoire :
M. Émile Vigneux - 4^{ème} Vice président

Référentes à la CdCA :
Camille Boulleveau
Anne Malvasio

LE VILLAGE D'ARTISANS À CHARLEVAL



ENTREPRISES INSTALLÉES

2 STC
Agrisolutions
Artézia
Cadre en Seine
Derly & Andelec
Éditions du Bois
Siba
Trésorerie

Le village d'Artisans réalisé par la Communauté de Communes de l'Andelle fait figure d'exemple. De nombreuses collectivités ont déjà sollicité les élus et les services afin de s'inspirer de cette démarche innovante.

Soutenir l'emploi

Située à Charleval, la Maison de l'Andelle est un lieu ressources pour les demandeurs d'emploi du territoire. Plusieurs structures s'y retrouvent afin de faciliter le retour au monde du travail.



• Le Pôle Emploi

Le Pôle Emploi et d'autres organismes d'aide à la recherche d'emploi, délocalisent certains de leurs services à la Maison de l'Andelle.

• La Mission Locale

Cet organisme s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Il propose un parcours personnalisé pour les informer, les orienter et les accompagner dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la santé, du logement et des loisirs.

La CdCA a mis à disposition 2 bureaux ainsi qu'une salle aménagée en espace multimédia ouvert à l'ensemble des demandeurs d'emploi.

La mission locale organise avec d'autres partenaires (la Région, le GRETA...) des sessions de formation pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

En 2013, la CdCA, en partenariat avec la Mission Locale, a mis en place le « Permis B Citoyen ». Ce dispositif permet aux jeunes, âgés de 18 à 25 ans résidant sur le territoire, d'obtenir une aide financière leur permis en contrepartie d'un engagement citoyen.

Une aide à la mobilité a été mise en place par la CdCA et la mission locale, en partenariat avec l'association Alfa. Trois scooters et deux mobylettes sont mis à disposition pour faciliter le déplacement des jeunes.

L'aménagement du territoire

La CdCA met en œuvre les orientations et les projets définis par les élus. Mener une réflexion cohérente sur l'aménagement du territoire, la valorisation du patrimoine et sa mise en œuvre sont un enjeu majeur afin d'améliorer le cadre de vie des habitants du territoire.

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme pluri-communal

• Faciliter la procédure d'élaboration du PLU

Les 11 communes de la CdCA, non dotées d'un PLU, ont formé un groupement de commandes afin de mutualiser les procédures, les compétences et réduire les coûts de cette opération. Le marché a été attribué au bureau d'études Environnement Conseil. Cette démarche permet de mener une étude commune pour l'élaboration de ce document d'urbanisme réglementaire comprenant un diagnostic et un pré-PADD pluri-communal (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

• Accompagner les communes dans leur démarche

La CdCA assure le suivi technique et administratif de cette étude et coordonne les échanges avec les acteurs locaux associés et les partenaires. Un comité de pilotage, composé des représentants de chaque commune chargés de l'urbanisme, est mis en place. Il suit le dossier, participe aux réunions de travail et assure le lien avec les villes. En 2013, les communes ont travaillé sur leur PADD, le zonage et le règlement.



Les élus et les partenaires ont suivi un cycle de formations sur le PLU animé par le bureau d'études Environnement Conseil.

Le PLU en quelques mots..

Le Plan Local de l'Urbanisme (PLU) constitue le principal document de planification de l'urbanisme communal. A travers ce document, c'est l'aménagement futur du territoire de chaque commune qui est envisagé sur les dix ans à venir : futurs secteurs d'habitation, zones naturelles et agricoles, activités économiques, voiries et équipements, espaces boisés, protection du patrimoine de l'environnement et du patrimoine...

L'adhésion au Contrat de Pays

La Communauté de Communes de l'Andelle est membre du Pays du Vexin Normand. Par son action, il met en œuvre une politique de développement concertée du territoire notamment par la mise en œuvre du SCOT.

Le Contrat de Pays est la traduction contractuelle du projet de territoire du Pays du Vexin Normand, formulé dans la Charte de territoire et dans le Schéma de Cohérence Territoriale. La loi « Grenelle II », adoptée en 2010 et portant engagement national pour l'environnement a profondément remanié et renforcé le contenu des SCOT. Aussi, le Pays engagera très prochainement sa révision pour le mettre en conformité avec la loi. Différents compléments seront apportés, notamment par la mise en place

d'une trame verte et bleue, d'un plan climat, de prescriptions en matière d'aménagement commercial et par l'intégration des prescriptions paysagères et de mobilité, liées à la Charte Paysagère et au Schéma Local de déplacements précédemment réalisés par le Pays.

Vous avez dit SCoT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme. Il détermine, un projet de territoire qui vise à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé.

L'amélioration du cadre de vie

La Communauté de Communes de l'Andelle exerce des compétences dans le domaine de la protection de l'environnement notamment par son Service d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Elle intervient dans le domaine de l'habitat par des aides à la pierre et assure l'entretien de la voirie intercommunale.

Des dispositifs pour l'amélioration de l'habitat

• Une aide à la rénovation

Jusqu'alors déléguée au Syndicat Intercommunal pour l'Etude et le suivi d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Canton de Fleury sur Andelle, la compétence pour l'amélioration de l'habitat est gérée par les services de la CdCA depuis le 1^{er} janvier 2013. Ce dispositif permet aux propriétaires, occupant leur logement ou le mettant en location, d'obtenir des aides à la rénovation de leur habitat. Ces aides proviennent de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), du Département et de la Communauté de Communes.

• Un Programme d'Intérêt Général (PIG)

Par son action, la CdCA participe au Programme d'Intérêt Général

(PIG) afin d'améliorer des ensembles d'immeubles ou de logements.

Les axes d'intervention du PIG sont :

- le développement d'une offre locative adaptée à la demande : loyers intermédiaires, logement social ou très social,
- l'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap,
- la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé,
- la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

En 2013, le montant des aides accordées directement aux propriétaires par la CdCA s'élevait à 8005,70 €.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Les diagnostics ont été réalisés en priorité sur les communes qui resteront exclusivement en assainissement non collectif.

La totalité des communes a déjà été contrôlée. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif est chargé du contrôle des installations d'assainissement non collectif conformément à la Loi sur l'eau. Ces contrôles donnent lieu à une redevance. Le contrôle de conception puis d'exécution des installations neuves (nouvelle installation ou réhabilitation) est assuré par le service de la CdCA. Par ailleurs, il renseigne et conseille les usagers sur leur système assainissement. Une première tranche de réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif a été lancée sur les communes de Bacqueville, Flipou et Houville. Suite aux 53 études

réalisées par le bureau d'études Concept Environnement (Maître d'œuvre retenu par la CDCA pour ces opérations), des conventions travaux ont été signées avec 28 usagers. La Cdca réalise, par le biais d'entreprises retenues dans le cadre d'un marché public, la mise aux normes d'installations défectueuses présentant un risque sanitaire ou environnemental. Cette procédure permet aux usagers de bénéficier de subventions accordées par l'Agence de l'eau et le Département pouvant atteindre 70 % avec des plafonds de dépenses. Suite à l'accord des financeurs, reçu en août 2013, 15 installations ont été réhabilitées en fin d'année, les 13 restantes étant décalées au printemps 2014 pour des raisons météo.



En 2013, les diagnostics sur Radepont et Fleury-sur-Andelle ont été effectués par le service d'assainissement non collectif. La première tranche de réhabilitation a été mise en œuvre sur les communes de Flipou, Houville et Bacqueville.

Contrôles d'installations neuves

Diagnostics d'installations existantes

Contrôles de conception

Contrôles de bonne exécution

Diagnostics

2012 2013

19 83

19 36

186 112

La voirie

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Communauté de Communes de l'Andelle exerce la compétence voirie suite à l'intégration de 5 nouvelles communes à son périmètre. Le service voirie de la CdCA est chargé de l'entretien et de l'aménagement de la chaussée (voiries communales, accotements, fossés, talus), signalisation et notamment :

- des travaux d'entretien courant de la voirie communale,
- de l'emprise de la voie avec la chaussée, les accotements, les fossés, les talus,
- des ouvrages d'assainissement nécessaires à l'écoulement des eaux de chaussée, à l'exclusion des collecteurs et réseaux d'eaux usées et pluviales installées sur le domaine public,
- de la signalisation verticale de direction et de police,
- de la signalisation horizontale y compris les passages pour piétons, les marquages pour stationnement.



Eclairage public et illumination

La Communauté de Communes de l'Andelle assure l'entretien de 2 707 points lumineux pour ses communes membres. Ce service est assuré par la société, Blondel Électricité, qui bénéficie d'un marché pluriannuel relancé en 2011.

En 2013, 435 lampes, 58 transformateurs, 20 amorces, 24 autres consommables et 1 globe ont été changés. Près de 4 dépannages ont été réalisés.

La CdCA dispose de 278 guirlandes et motifs lumineux qui sont répartis sur les 19 communes. Le stockage, la maintenance, la pose et la dépose de ces illuminations font l'objet d'un marché de service pluriannuel qui a été relancé en 2011 et attribué à l'entreprise Blondel. En 2013, 10 guirlandes « *Bonnes fêtes* » ont été louées pour compléter les illuminations.

Les transports

La Communauté de Communes de l'Andelle prend en charge les transports scolaires des enfants et des jeunes de son territoire. Elle reverse aux communes membres la part qui n'est pas financée par le Département de l'Eure.

Dans le cadre d'une convention, la Communauté de Communes de l'Andelle met à disposition du Syndicat Intercommunal Ensemble Aquatique Ludique Vallée Andelle (SIDEAL) son car et son chauffeur pour le transport des élèves se rendant à la

piscine de Pont-Saint-Pierre sur le temps scolaire.

En 2013, le coût de ce service a été facturé 50 000 € au SIDEAL.

A travers ce dispositif, la CdCA assure la gratuité des transports pour tous les jeunes scolarisés de son territoire de la maternelle au lycée. En 2013, le montant de cette aide s'élevait à 207 536,62 €

Le partenariat avec l'IME d'Écouis

En 2013, la CdCA s'est de nouveau associée à l'Institut Médico-Educatif (IME) d'Écouis afin de mettre en place un chantier de nettoyage de l'Andelle. Deux abris d'information ont été installés à Douville. Étaient également programmés le débroussaillage de l'entrée de la nouvelle base de kayak et l'installation de pontons pour faciliter l'accès aux enfants des écoles. Les jeunes ont remis en état (poncé et lasuré) toutes

les installations des années précédentes et nettoyé la rivière entre Fleury et Pont-Saint-Pierre. Les jeunes ont également réalisé des tables de pique-nique dans différentes communes. Un chantier titanesque pour les jeunes de l'IME qui ont reçu un diplôme pour leur investissement. Le coût de cette action s'élève pour la CdCA à 2185 euros.

Le projet éducatif de territoire

Le 20 juin 2013, le conseil communautaire a décidé, dans le cadre de ses compétences Sport et Culture, de proposer à ses communes membres un soutien technique et financier à la mise en place de la réforme, dans le cadre de la rédaction d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT) intercommunal. L'ensemble des communes a approuvé ce projet à l'unanimité.



Le Projet Educatif de Territoire est né de la volonté des élus de se saisir de la réforme des rythmes scolaires (décret du 26 janvier 2013) pour créer une véritable opportunité en termes de réussite éducative pour tous les enfants du territoire, qu'ils soient scolarisés dans une petite école de village ou dans un centre bourg.

Le 20 juin 2013, le conseil communautaire a approuvé la proposition de soutien technique et financier à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la rédaction d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT) intercommunal. Les communes conservent la compétence et restent donc responsables de l'organisation des temps, mais s'inscrivent dans ce partenariat avec la CDCA.

L'ensemble des communes a approuvé ce projet à l'unanimité.

La conception du projet se présente de la façon suivante :

Une heure de Temps d'activités Périscolaires (TAP) 4 soirs par semaine entre 15h30 et 16h30 environ (les lundi, mardi, jeudi et vendredi).

- Pour les écoles élémentaires : la moitié des temps est à la charge de la CDCA ; l'autre moitié à la charge de la commune ou de son centre de loisirs le cas échéant.
- Pour les maternelles : un quart des temps est à la charge de la CDCA, le reste est à la charge des communes.

L'ensemble des partenaires est associé à cette démarche (élus, enseignants, parents, centres de loisirs et institutionnels) au sein d'un projet partagé afin de :

- Mieux articuler les temps scolaires et périscolaires.
- Prendre en charge les enfants en toute sécurité.
- Développer une offre de loisirs gratuite et de qualité sur le territoire pour tous les enfants scolarisés.
- Créer des conditions de découverte des activités pour tous
- Prendre en compte le besoin de l'enfant de disposer de temps libre.
- Favoriser l'épanouissement personnel et collectif des enfants
- Respecter le rythme de vie et des besoins spécifiques de l'enfant de 3 à 6 ans.
- Equilibrer les temps d'activité et de repos, aider les enfants à se repérer (locaux et adultes référents), organiser les transitions et adapter les activités à l'âge des enfants.

Pour réaliser le Projet Educatif de Territoire, coordonner les différentes étapes de sa conception et construire les plannings des intervenants dans chaque école, la Communauté de Communes de l'Andelle a recruté une coordinatrice.

En quelques dates :

- **20 juin 2013** : adoption de l'avant-projet éducatif de territoire (répartition des champs d'action entre les communes et la CDCA et coordination du projet).
- **1^{er} octobre 2013** : recrutement de Marie Florentin, coordinatrice des rythmes scolaires.
- **9 octobre 2013** : comité de pilotage pour la présentation des grandes phases du PEDT.
- **25 novembre 2013** : comité de pilotage pour la présentation du projet de convention communes / CDCA soumis au vote des élus des conseils municipaux.

L'accueil petite enfance

Les crèches et les haltes-garderies

Les structures petite enfance de la CdCA, crèches et haltes-garderies, répondent aux besoins des familles qui souhaitent trouver des lieux d'accueil adaptés à leurs enfants. Elles proposent un accueil continu aux enfants âgés de 3 mois à 3 ans résidant dans la Communauté de Communes de l'Andelle. Sur le territoire, 452 enfants sont accueillis dans les structures collectives ou chez les assistantes maternelles. En 2013, le guichet unique a été mis en place.

• Trois structures d'accueil collectif :

- **La crèche/halte-garderie - Récré'Andelle à Romilly-sur-Andelle** qui propose 25 places d'accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

- **La crèche/halte-garderie - L'Oisillon à Vandrimare** la structure bénéficie d'un agrément modulable de 8 à 20 places répartie comme suit :

7h30-8h30 : 8 places / 8h30 à 17h30 : 20 places / 7h30 à 18h30 : 10 places

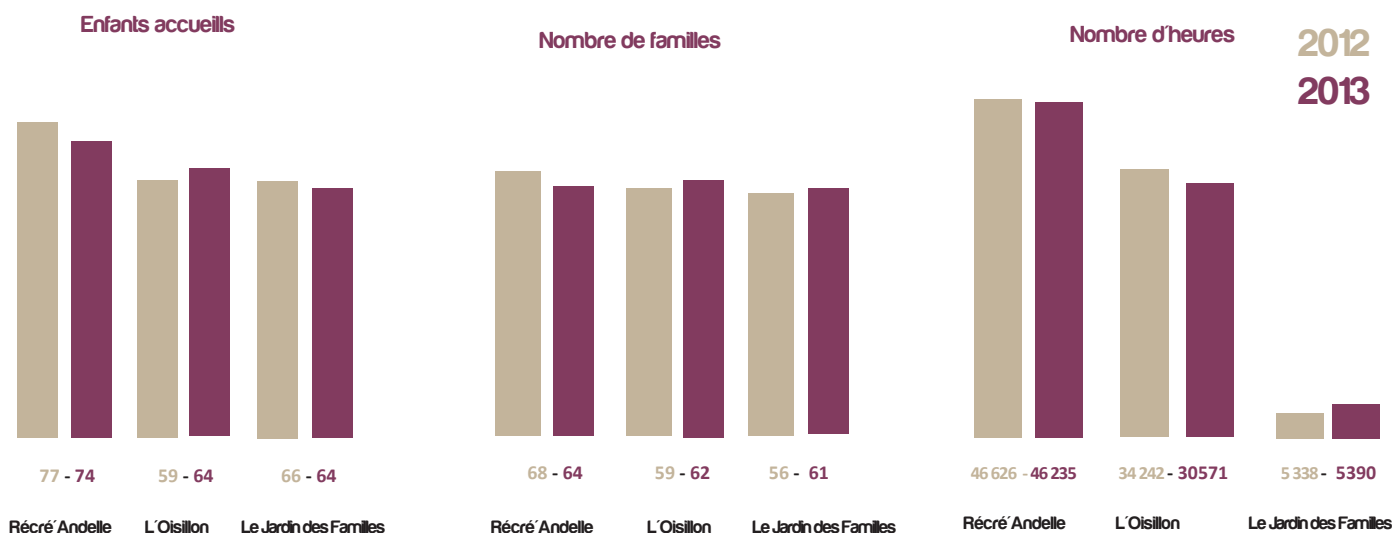
- **La halte-garderie - Le Jardin des Familles à Perriers-sur-Andelle** qui propose 10 places d'accueil pour 5 demi-journées par semaine. Lundi de 13h30 à 17h30
Mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Les structures multi-accueils visent à garantir la sécurité et la qualité de l'encadrement des enfants qui leur sont confiés. Elles proposent des jeux d'éveil et des activités de motricité adaptés à leur âge. Pour la crèche et les haltes-garderies, la garde régulière est réservée aux habitants de la Communauté de Communes de l'Andelle. Elle fait l'objet d'un contrat avec la famille. Un forfait est établi sur 6 mois ou 1 an. Généralement, les enfants restent 3 ans dans la structure. L'accueil régulier peut être de 4 à 5 journées par semaine, mais aussi de quelques heures, très régulièrement, une fois par semaine. La garde occasionnelle est de 20 heures maximum par semaine. Les habitants hors CDCA peuvent en bénéficier avec un tarif majoré de 50 %. Pour la halte-garderie, une simple inscription sur place suffit pour un accueil d'une ou quelques heures par semaine.

Les tarifs : ils correspondent au barème de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF). Ils sont calculés en fonction des ressources du foyer.

• L'activité des structures en quelques chiffres

Les enfants sont encadrés par des professionnelles de la petite enfance.



Le Relais Assistantes Maternelles Parents- Enfants (RAMPE) - La Marelle

La Marelle est un lieu d'accueil, d'information et d'échanges pour les enfants, les parents et les assistantes maternelles. Deux sites sont ouverts à Pont-Saint-Pierre et Perriers-sur-Andelle.

• La Marelle, un lieu de médiation

Pour les parents à la recherche d'un mode de garde, le Relais Assistantes maternelles (RAM) propose une mise en relation avec les assistantes maternelles agréées, une information sur les droits et les devoirs des employeurs, des réunions-débats autour de l'éveil de l'enfant...

Pour les assistantes maternelles en recherche d'informations sur la profession, la Marelle propose des rencontres avec les parents, une médiation pour la réalisation des contrats de travail, des informations sur les conditions d'agrèments...

Le relais comptait 156 assistantes maternelles en 2013 sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Andelle.

Le nombre d'enfants accueillis par les assistantes maternelles de la CdCA est de 377.

En 2013, cinq communes ont rejoint la CdcA soit 31 assistantes maternelles agréées dont 25 en activité.

Le total des agrèments en 2013 est de 538.

Il était de 385 en 2012 et de 369 en 2011.

• La Marelle, un lieu d'animations et d'échanges

Le relais propose également de nombreux temps d'animation en direction des familles et des assistantes maternelles ; des temps d'éveil, d'expression corporelle des moments d'échanges, de socialisation ou des conférences.

Le nombre total d'assistantes maternelles inscrites aux ateliers proposés par le

relais s'est stabilisé en 2013, 59 assistantes maternelles ont fréquenté les ateliers proposés par le relais.

Une forte demande tant de la part des assistantes maternelles que des parents existe mais souhaitant garder une qualité d'accueil et d'écoute, les animatrices ne dépassent pas les capacités d'accueil.

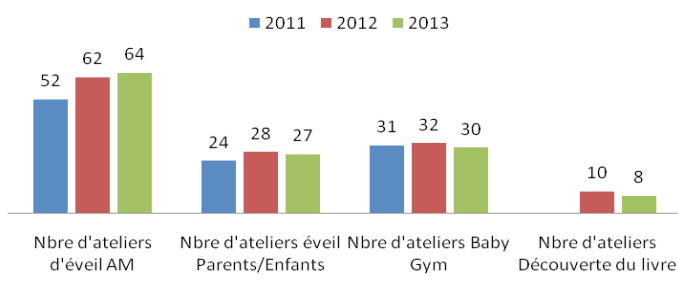
• Un guichet unique

Afin de simplifier les démarches dans la recherche d'un mode d'accueil approprié aux besoins des enfants, le service petite enfance a mis en place, en 2013, un guichet unique proposé aux parents et futurs parents qui résident sur la Communauté de Communes de l'Andelle.

En 2013 les parents ont été systématiquement orientés vers le relais pour identifier leur demande. Au total 84 demandes de mode de garde ont été enregistrées par le relais de février à décembre 2013

En parallèle de la mise en place du guichet unique, l'organisation de commissions d'attribution des places en crèche s'est faite en collaboration avec le relais. En 2013, deux commissions ont eu lieu.

Evolution du nombre d'ateliers proposés



Evolution du nombre total d'inscrits aux ateliers proposés



Pour les seniors

Le maintien à domicile des personnes âgées est une priorité pour la Communauté de Communes de l'Andelle. Près de 90 aides à domicile interviennent auprès d'environ 380 bénéficiaires. Le portage de repas et l'aide à domicile ont été mis en place par la collectivité afin de soutenir et d'accompagner les plus fragilisés.

L'aide à domicile

• Un agrément qualité

Le service d'aide à domicile couvre l'ensemble du canton, ainsi que les communes de Pitres et du Manoir. Il peut exercer ses missions grâce à un agrément qualité délivré par la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP), grâce à une autorisation fournie par le Département de l'Eure et différentes conventions passées avec la Caisse de retraite d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) ainsi que d'autres caisses de retraite et mutuelles.

• Des prestations adaptées au public

En 2013, **92 aides à domicile** sont intervenues pour :

- Les soins d'hygiène courante.
- L'aide à la mobilité
- L'aide aux tâches ménagères courantes de la maison (ménage, vaisselle, lessive, repassage, rangement...).
- L'aide aux courses et au repas.
- L'aide dans les démarches administratives.
- Les échanges relationnels (loisirs, promenades...).

• L'activité en quelques chiffres

BILAN GÉNÉRAL		2012	2013
Nombre d'heures d'intervention	Total	79 519	78 356
	Heures semaine (du lundi au samedi)	73 802	72 523
	Heures dimanche et jours fériés	5 717	5 833
Nombre de prestations effectuées		99 501	99 997
Évolution de l'activité entre 2011 et 2012		-2,66%	-1,63%
Nombre moyen mensuel de salariés intervenants en service		75	74
Nombre moyen mensuel de clients		329	319



On peut constater une diminution du nombre d'heures d'interventions mais une augmentation du nombre de prestation.

En 2013, 383 personnes ont bénéficié du service d'aide à domicile.

On constate, entre 2012 et 2013, une diminution de l'activité de 1 163 heures.

C'est l'activité CARSAT qui connaît la plus forte baisse, en termes de volume horaire.

Elu coordinateur :

M. Denis Lebaillif - 11^{ème} Vice président

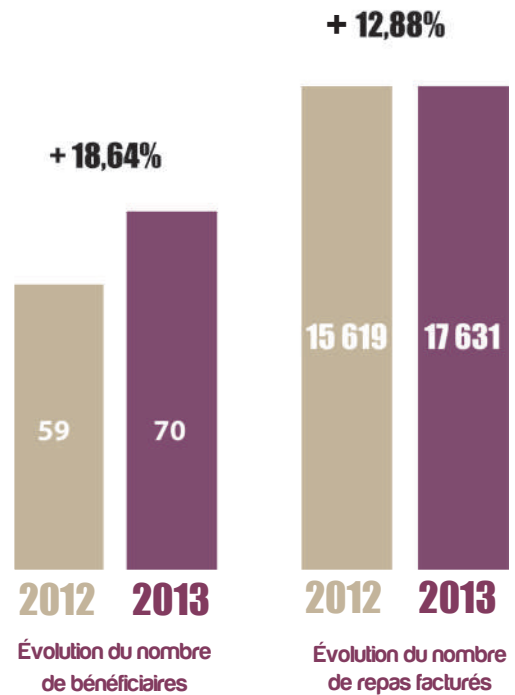
Référente à la CdCA : Léonore Ollivier

• Le service de portage de repas

Le portage de repas à domicile est un service pratique et souple utilisé pour quelques jours ou pour de longues périodes. Destiné à toute personne qui en fait la demande, ce service assure la livraison de repas équilibrés, grâce à deux véhicules frigorifiques. Il fonctionne tout au long de l'année, du lundi au samedi. En 2013, la CdCA a changé de prestataire. La société La Normande est chargée de cette prestation.

Le bénéficiaire peut établir son propre menu. Chaque repas est composé d'une entrée, d'un plat, d'un produit laitier, d'un dessert, d'un potage, d'une compote et d'un pain. Le menu livré le midi est préparé par le restaurant de l'hôpital local Saint-Jacques des Andelys.

> En 2013, aucune augmentation du tarif n'a été appliquée. Le prix du repas s'élève à 7.90 euros (5.86 € de repas et 2.04 € de livraison). 100 % des bénéficiaires du service de portage de repas ont plus de 60 ans.



La Maison de l'Andelle, un lieu d'écoute



• Une permanence du CIDFF

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) assure une fois par mois des accueils à la Maison de l'Andelle.

• Les autres permanences

Depuis septembre 2011, deux structures assurent des permanences à la Maison de l'Andelle :

- L'assistante sociale du secteur de Charleval : tous les mardis matin à partir de 9 heures (sans rendez-vous).
- L'association France Alzheimer : le premier mercredi du mois de 15 heures à 17h30.

L'action culturelle

Depuis 2004, la Communauté de Communes de l'Andelle propose une programmation culturelle ouverte à tous les publics du territoire afin de favoriser l'accès à la culture. En intégrant cette compétence, les élus ont souhaité mettre la culture au coeur de leur action comme un levier de développement local. En 2013, la saison a été particulièrement musicale avec l'accueil en résidence d'une nouvelle formation : Temps de Cuivres.

" En avant la musique... Consommé de Cuivres "

La saison culturelle 2012/2013 était avant tout un grand « bouillon artistique », permettant de tisser du lien à travers le partage d'émotions. Particulièrement musicale, elle a accueilli en résidence la formation *Temps de Cuivres*. Mêlant des genres musicaux très variés, la compagnie a proposé de nombreux concerts et événements auxquels la population a été associée à travers la mise en place d'ateliers artistiques et d'actions culturelles. Pour élaborer cette programmation, la CdCA a fait appel au talent d'artistes régionaux et à des compagnies hors région.



La programmation 2012/2013

L'activité culturelle se décline en trois phases : les spectacles tous publics, les représentations scolaires et les actions culturelles.

Actions	Compagnies & intervenants	Lieux
Les sœurs Tartellini - Les Ch'ti Lyrics	Les Pilleurs d'épaves/ On Off	Vandrimare
La cuisine de Trom'paint	Temps de Cuivres	Grainville
De Part et d'Orgue	Temps de Cuivres	Bacqueville
Festival des Hivernales des Cuivres	Temps de Cuivres	Romilly-sur-Andelle
Printemps des Poètes - Balade Contée	Contes Gouttes	Château de Bonnemare
Vestiges	Cie cendre la Rouge	Pont-saint-Pierre
Tremplin de Musiques Actuelles		Ménesqueville
The DOORS	Temps de Cuivres	Ménesqueville
Clair Obscur	Opéra de Rouen	Charleval
Brass Addict... Originel	Temps de Cuivres	Perriers sur Andelle
Cantina	Spectacle hors les murs	Cadran Evreux
Le bonheur est dans le chant	Les GROOMS	Charleval
Fête de la peinture	Département de l'Eure	Romilly, Douville/A, Charleval
Son(s) d'Andelle « consommé de cuivres... »	Temps de cuivres et autres	Abbaye de Fontaine Guérard Radepont
LES REPRÉSENTATIONS SCOLAIRES		
Même pas peur	Troupe de l'Escouade	Charleval
La fin du loup	Logomotive Théâtre	Pont-Saint-Pierre

Adjoint délégué à l'action culturelle :
M. Gilles Lebreton - 7^{ème} Vice président

Référente à la CdCA : Véronique Youinou

Adjoint délégué au tourisme :
M. Jean-Luc Étur - 8^{ème} Vice président

Référente à la CdCA : Anne Malvasio

Les interventions culturelles en partenariat

En 2013, des actions étaient programmées en partenariat dans différentes structures.

• Autour de la poésie

Comme chaque saison depuis quatre ans, nous organisons avec les bibliothèques du secteur le *Printemps des Poètes*. En 2013, la Cie Conte Gouttes était invitée pour animer une balade contée qui a réuni enfants, adultes et artistes dans un même élan. Une belle réussite artistique.

• Autour de l'Art plastique

Le graffeur, Olivier Bioche, a réalisé avec quinze élèves de 5e du collège de Fleury-sur-Andelle et leur professeur de dessin, une fresque sur un panneau mobile. Deux séances pendant les heures de cours et deux mercredis après-midi ont été nécessaires à sa réalisation. Le panneau a été posé dans le nouveau collège au moment de l'inauguration.

• Avec l'opéra de Rouen

Une master classe, avec le bassoniste et le corniste de l'Opéra



de Rouen, a été organisée dans la salle Charles IX à Charleval. Neuf élèves musiciens des deux écoles de musique étaient présents avec leurs professeurs. Au programme, un échange avec découverte du basson et du cor et une répétition avant le concert du samedi soir.

• Autour de la danse avec la Cie beau geste

Trois chorales ont participé (Vagabondages de Romilly et deux chorales d'Evreux) au spectacle « *Le bonheur est dans le chant* », avec l'apprentissage d'un répertoire important de 7 chansons. Un des musiciens des Grooms est venu 15 jours avant le spectacle pour une répétition générale. L'Harmonie Municipale de Charleval a également participé en apprenant deux morceaux la Bhoutanaise et l'hymne du Bouthan. Toutes les œuvres sont composées par les musiciens des GROOMS.

Le Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC)

• Le photographe, Frédéric Grimaud



En novembre 2011, la CdCA a renouvelé pour 3 ans son Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC) avec la DRAC et l'Éducation Nationale.

Grâce à cette convention, un artiste est accueilli en résidence pour accompagner les élèves du territoire sur un projet artistique. Pour une première année autour de la photographie, l'artiste en résidence Frédéric Grimaud a imaginé un projet de territoire autour du thème de la vallée de l'Andelle. L'objectif

était de transmettre la fibre artistique aux participants, de leur donner l'envie de pratiquer photographie et d'aller plus loin dans cette discipline.

Les élèves ont découvert la photo à travers différents clichés mais aussi appréhender la prise en main de l'appareil. Cadrage, mise au point et découverte de bien d'autres techniques, l'idée était de faire des enfants, des apprentis photographes, chargés d'immortaliser leur territoire. Une initiation à la retouche photographique par ordinateur a permis de faire découvrir aux élèves toute l'étendue possible de ce type de logiciel. En quelques chiffres, 350 enfants de 8 écoles et 2 structures jeunesse du territoire ont participé à cette action pour un coût de 20,5 € par enfant. L'artiste est intervenu 32 demi-journées dans 12 classes et 104 photos ont été exposées.

Temps de Cuivres en résidence



La formation *Temps de cuivres* a séjourné durant cinq semaines dans plusieurs communes (Letteguives, Bourg-Beaudouin, Douville-sur-Andelle, Grainville et Flipou). En fin de semaine l'organisation d'apéros musicaux chez l'habitant ou dans la salle des fêtes, et des ateliers culinaires/musicaux avec les structures petite enfance, enfance

et jeunesse.

Les trois apéros chez l'habitant ont été une réussite. Toujours très accueillantes Les personnes invitées ont joué le jeu en conviant des voisins et des amis et en préparant des « amuse-gueules ». Ce fut des soirées mémorables, les invités ont pu découvrir la compagnie en résidence mais aussi la saison culturelle plus globalement (90 personnes ont participé aux apéros). Près de 250 jeunes (de 2 à 15 ans) ont participé aux ateliers culinaires à l'azote liquide.

Jeunesse et sport

En 2011, la CdCA a renouvelé pour 4 ans le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la CAF. Cet acte lui permet de consolider sa politique en direction des jeunes du territoire. Avec l'entrée de nouvelles communes à la CdCA en 2013, elle délègue désormais ses actions à trois structures jeunesse : la MJC Aler de Romilly-sur-Andelle, L'Espace libre de Charleval et l'Espace Jeunes de Fleury sur Andelle qui en ont la gestion. Elle met également en place des dispositifs d'aide spécialement dédiés aux jeunes de l'ensemble du territoire.

Le service jeunesse de la Communauté de Communes de l'Andelle a pour principales orientations :

- Le développement d'une politique jeunesse destinée aux 11/25 ans du territoire.
- L'accompagnement et le soutien des partenaires qui gèrent les accueils intercommunaux destinés aux 11-15 ans du territoire

• Une action jeunesse déléguée



Depuis 2013, les animations jeunesse récurrentes de la Communauté de Communes de l'Andelle sont gérées par la MJC ALER à Romilly-sur-Andelle, le Centre Social Espace Libre de Charleval et l'Espace Jeunes de Fleury-sur-Andelle.

Dans le cadre de l'Actions Jeunes Initiatives (AJI), la MJC ALER à Romilly-sur-

Andelle intervient auprès des jeunes de Flipou, Douville-sur-Andelle, Pont-Saint-Pierre, Romilly-sur-Andelle.

Dans le cadre du Projet d'Actions et d'Initiatives Jeunes (PAIJ), L'Espace Libre à Charleval intervient auprès des jeunes de Bacqueville, Bourg-Beaudouin, Charleval, Grainville, Houville-en-Vexin, Ménesqueville, Letteguives, Perruel, Perriers-sur-Andelle, Vandrimare, Gaillardbois-Cressenville. Enfin, l'Espace

• Des actions concrètes en direction des jeunes

- L'aide au Bafa et au Badf est proposée aux jeunes du territoire qui, en retour, peuvent travailler dans les différentes structures d'accueil enfance du territoire. Au total, 36 jeunes ont bénéficié de cette aide.

- L'aide au permis B permet aux jeunes, âgés de 18 à 25 ans résidant sur le territoire de la CdCA, d'obtenir une aide financière pour passer leur permis en contrepartie d'un engagement citoyen. Cette aide peut être obtenue pour commencer les cours ou les achever en cas d'échec. Un concept

par le biais des dispositifs AJI et PAIJ et à l'ensemble des communes menant une politique petite enfance et jeunesse. La coordinatrice jeunesse s'appuie sur ces orientations pour développer de nouveaux projets intercommunaux. Suite au diagnostic réalisé en 2010-2011, le travail entrepris avec le comité de pilotage et la commission jeunesse se poursuit afin de décliner les actions.

jeunesse de Fleury-sur-Andelle intervient auprès des jeunes de sa commune mais aussi de Radepont et de Renneville.

Ces actions sont proposées :

- pendant l'accueil périscolaire le midi et le soir,
- Lors de l'accueil des mercredis, des samedis et pendant les vacances et pendant les vacances d'été.

En 2013, les deux associations ont réalisé 1 896 heures de plus qu'en 2012.

Ces trois partenaires ont pour objectif de développer l'amélioration de l'offre d'accueil par :

- la définition d'une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants ;
- une localisation géographique équilibrée des différents équipements et des actions ;
- la recherche de l'implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions ;
- une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes.

gagnant-gagnant qui a déjà séduit une dizaine de jeunes pour l'année 2013.

- L'opération Sac Ados a permis, en 2013, à 22 jeunes du territoire de financer une partie de leurs vacances. Le principe est simple, un accompagnement personnalisé pour le montage du projet et un sac à dos offert contenant 130 euros sous forme de chèques vacances et chèques déjeuner. Grâce à ce dispositif, les jeunes peuvent régler leur séjour dans un camping, un gîte mais aussi leur transport et leurs loisirs.

Fréquence Andelle : la web radio des élèves du territoire de la CdCA

Née à la fin de l'année 2010, la web-radio Fréquence Andelle est un projet porté conjointement par l'Éducation nationale et la Communauté de Communes de l'Andelle.



Projet innovant, Fréquence Andelle utilise les nouvelles technologies de la communication (informatique, internet) et permet une mise en réseau des écoles du territoire autour d'un projet entre les enseignants et les élèves. Il

associe la quasi-totalité des écoles maternelles et élémentaires. Les émissions, préparées dans les écoles, sont diffusées sur le

site www.cdc-andelle.com un vendredi sur deux via internet. Elles sont accessibles à tous les auditeurs pendant plusieurs semaines.

Pour l'année scolaire 2012/2013, 18 émissions ont été diffusées, avec une participation de 70 classes. Près de 1700 élèves de 19 communes se sont exprimés à la radio durant cette période.

Ce sont aussi des dizaines d'invités (maires, associations, personnalités locales...) répondant aux questions des enfants et des centaines de parents venus assister en direct aux émissions dans les écoles.

Le projet a été renouvelé pour l'année scolaire 2013/2014.

Les actions sportives

Rendre le sport accessible à tous est un des objectifs majeurs de la CdCA. Elle assure la promotion et le développement des activités sportives auprès des écoles et des associations.

• L'activité sur le temps scolaire en 2012-2013



Deux éducateurs sportifs interviennent pendant les séances d'Education Physique et Sportive (EPS) dans les écoles de Bacqueville, Bourg-Beaudouin, Charleval, Fleury-sur-Andelle, Flipou, Grainville, Ménesqueville, Perriers-sur-Andelle, Pont-saint-Pierre, Radepont, Romilly-sur-Andelle et Vandrimare..

Durant l'année scolaire écoulée, 8 classes ont participé à un encadrement spécifique pour l'apprentissage du kayak de l'Andelle. Cette activité se déroule par demi-journée, jusqu'aux vacances de la Toussaint puis de mai à juin de chaque année scolaire.

Enfin, au cours de l'année, des rencontres inter-établissements sont organisés en partenariat avec l'éducation nationale et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP).

Pour l'année scolaire 2012/2013 :

46 classes ont participé à ces séances représentant environ 700 heures dans l'année. 8 rencontres scolaires ont été organisées. Elles ont concerné 1300 enfants du territoire (sur les 1761 élèves inscrits).

• Les activités hors temps scolaire

Les éducateurs sont également chargés d'animer des actions sportives en dehors du temps scolaire, en partenariat avec les structures enfance/jeunesse et les associations sportives du territoire. De nombreux temps forts sont organisés tout le long de l'année, voici une présentation succincte des principales manifestations :

- **Les Lauréats Sportifs** : Cette cérémonie met à l'honneur les habitants de la Vallée qui se sont distingués dans leur discipline sportive de prédilection. Cette année, 16 trophées ont été remis par les élus de la CDCA pour féliciter les licenciés sportifs de leur prestation pour l'année 2013.

- **Le Raid'Andelle** : Organisé par la CDCA en partenariat avec l'Espace Libre de Charleval, la Maison des Jeunes de Fleury-sur-Andelle et la MJC ALER de Romilly-sur-Andelle, l'édition

2013 du Raid'Andelle a réuni 31 jeunes. Pendant 4 jours, les ados ont dû se dépasser et s'entraider pour enchaîner les activités kayak, vélo, randonnée, natation. Une aventure humaine dans laquelle ils ont été contraints de privilégier la vie du groupe au détriment de leur propre confort. La majorité s'est déjà donné rendez-vous l'an prochain.

- **Le Sport, ma Santé** : Elle vient ponctuer une année sportive riche dans la vallée. Organisée conjointement avec les associations sportives et les structures jeunesse, « le Sport, ma Santé » est le rendez-vous sportif des habitants de la vallée de l'Andelle. Cette année encore, pas moins de 27 associations (soit plus de 50% des associations du territoire) s'étaient donné rendez-vous avec un public venu en nombre pour participer à l'événement.

En images



La gestion des gymnases et la création de plateaux sportifs



La Communauté de Communes de l'Andelle adhère au Syndicat des Gymnases qui a repris la gestion et l'entretien des gymnases rattachés aux collèges de Romilly-sur-Andelle et Fleury-sur-Andelle.

En 2013, la contribution de la CdCA s'élevait à 232 125 €. Quatre plateaux sportifs ont été réalisés par la CdCA dans les communes de Perriers-sur-Andelle, Grainville, Bacqueville et Douville-sur-Andelle. La gestion et l'entretien de ces structures reviennent aux communes.

Le soutien aux associations

• Une école de football intercommunale

Afin d'accueillir les jeunes footballeurs du territoire dans les meilleures conditions possibles, la CdCA a construit à Pont-Saint-Pierre, sur un terrain appartenant à Romilly-sur-Andelle, une école de football intercommunale.

Elle est composée d'un bâtiment de 423m² comprenant des vestiaires et des bureaux, d'un terrain d'entraînement et d'un terrain destinés aux « poussins ».

La gestion de cet équipement a été confiée par convention au RPFC (Romilly-sur-Andelle, Pont-Saint-Pierre, football Club).



• Un éducateur football

En 2010, la Communauté de Communes a signé une convention avec le groupement d'employeurs du RPFC et du CFC (Gifa) qui permet de financer en partie le salaire de l'éducateur football de ces clubs.

Ces deux clubs sont aussi financés par les communes de Charleval, Pont-Saint-Pierre et Romilly-sur-Andelle.

Cette même convention a été signée en 2011 avec le GEHVA qui est le groupement d'employeurs de l'ASVA, club de football financé par les communes de Perriers-sur-Andelle, Fleury-sur-Andelle et Vandrimare.

La communication

Le service communication accompagne les projets et les événements de la collectivité et de ses services. Il est chargé de la création de l'ensemble des supports de communication de la Communauté de Communes de l'Andelle.

• Activité du service communication en 2013 :

- > Réalisation de 2 magazines.
- > Animation et mise à jour du site internet de la CdCA et des sites des 14 communes.
- > Publications institutionnelles et événementielles.
- > Infographie : création graphique des supports de communication.
- > Relations presse.



• Le magazine de la CdCA

Du rédactionnel à la mise en page, la CdCA réalise en interne son propre magazine. Ses 36 pages traitent de l'actualité de la collectivité. Il est distribué chez les habitants des communes membres de la CdCA.

Le site internet de la Communauté de Communes et les sites des 14 communes ont fait l'objet d'une refonte totale. Ils sont opérationnels depuis juin 2014.

• Quelques exemples de réalisations en 2013



L'informatique

Le service technique se charge du suivi et des petites opérations de maintenance du matériel informatique et des différents logiciels.

Un marché de prestation de service a été passé pour la maintenance. Le marché, notifié le 13 décembre 2011, a été attribué à l'entreprise OMIC.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013

Communauté de Communes

de l'Andelle

La Vente Cartier - BP 20 - 27380 Charleval

Tél. : 02 32 49 61 27 - Fax : 02 32 49 59 49

www.cdc-andelle.fr